

La vague mandréenne

juin 2020 N°1

Chères Mandréennes, chers Mandréens,

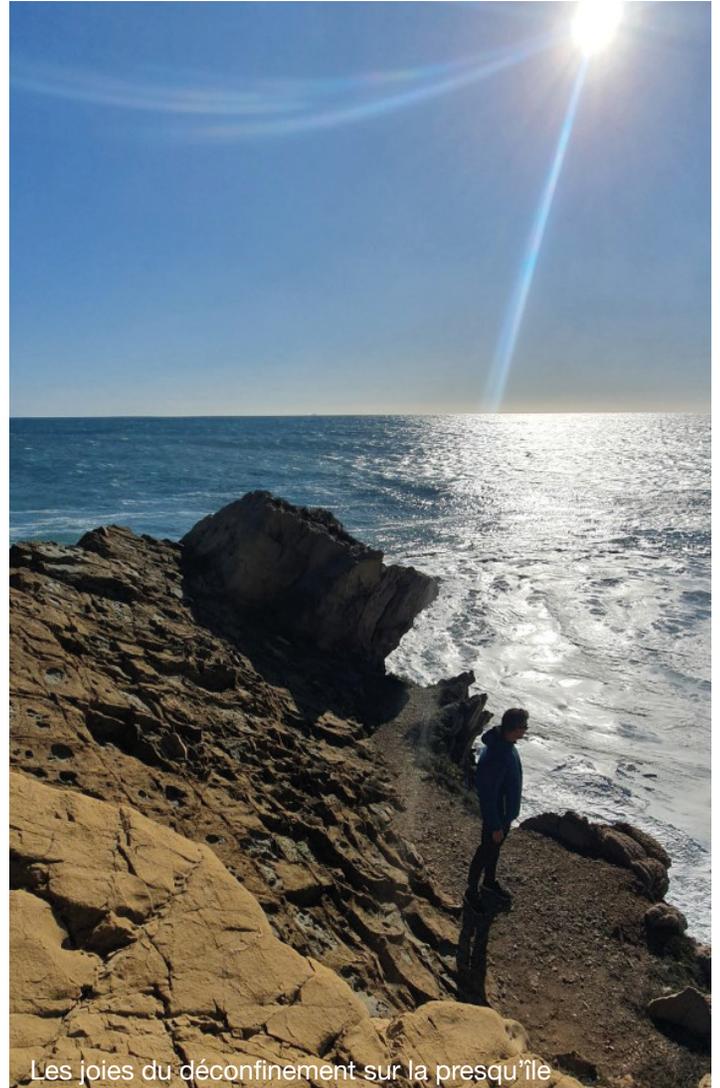
Nous avons le plaisir de vous présenter ce premier numéro du bulletin d'information municipal de l'association citoyenne « La Vague mandréenne ». Notre association a pour objectif de proposer une alternative face aux dénis démocratiques constatés dans notre commune et y promouvoir la participation citoyenne. Ouverte à tous les habitants de la Presqu'île qui souhaitent faire vivre le débat démocratique, notre association engagera les actions nécessaires pour que Saint Mandrier soit plus verte, plus dynamique, plus conviviale et plus apaisée.

Ce sont les principales lignes du programme participatif que nous vous avons proposé lors de la dernière élection municipale, et qui a recueilli 36% des suffrages (785 votes). C'est un score plus qu'honorable pour un mouvement citoyen créé moins de 6 mois avant les élections face à la liste historique LR de Gilles Vincent réélue avec 1398 voix pour un cinquième mandat.

Fort du soutien des Mandréens, les cinq élus de la Vague porteront ces propositions dans les Commissions et au sein du Conseil Municipal, et notre association poursuivra en parallèle son travail d'information et de consultation des habitants sur les sujets qui les concernent.

Actualité oblige, ce premier numéro est consacré aux leçons à tirer de la crise sanitaire mondiale pour la Presqu'île de Saint Mandrier et à la promotion des chantiers que nous considérons comme prioritaires pour les prochains mois.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce premier bulletin que vous retrouverez avec notre programme et nos actions en cours sur notre site internet www.lavague.info



Les joies du déconfinement sur la presqu'île

Les élus de la Vague Mandréenne :

Pierre Calmet, 29 ans, plongeur et bénévole SNSM
Denis Clave, 71 ans, ingénieur à la retraite
Philippe Dézéraud, 57 ans, Commissaire de la Marine (ER) et consultant
Jean-Ronan Le Pen, 40 ans, journaliste
Nolwenn Montagny, 30 ans, diplômée d'architecture

Pour plus d'informations et adhérer à l'association
🌐 Notre site internet : <http://lavague.info>
✉ Pour nous contacter : contact@lavague.info
📘 Facebook : [lavaguemandréenne](https://www.facebook.com/lavaguemandréenne)



Le bilan de la crise sanitaire

La faible densité de la population varoise résidente (174 habitants/km²), conjointement à la faible fréquentation touristique de notre département en ce début d'année, a évité au Var d'être parmi les départements les plus touchés par la première vague de cette pandémie. Heureusement, car près de 50% de notre population est « à risque » face à la Covid-19 du fait de son âge et/ou de la fragilité de sa santé.

Nous espérons que le confinement national et le déconfinement progressif permettront d'éviter la résurgence de la Covid-19 et que nous pourrions, une attitude responsable aidant, reprendre une vie « normale » dans les prochains mois.

Données EHPAD et EMS



dashboard.covid19.data.gouv.fr - données du département du Var

La rénovation de l'école



Nous appelons à l'organisation d'une consultation avec les parents d'élèves, les professeurs et la municipalité afin de faire de la rénovation de l'école

Lors du déconfinement, les règles de distanciation physique à respecter pour ouvrir les écoles aux enfants ont conduit la municipalité à constater que les classes de primaire ne pouvaient être ouvertes, contrairement à la grande majorité des écoles du territoire national.

Outre que l'école primaire Louis Clément est vétuste, amiantée et une véritable étuve dès les beaux jours, elle est donc de surcroît impropre à garantir la santé des enfants en cas de crise sanitaire. Elle doit par conséquent être rénovée dans les plus brefs délais.

primaire Louis Clément une priorité, afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Une solidarité renforcée

Durant cette période un réseau de solidarité s'est mis en place pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables et aux « travailleurs essentiels ». Nous appelons de nos vœux que cet élan solidaire se poursuive et se renforce, en particulier en s'appuyant sur le tissu associatif de notre commune.

Un meilleur accompagnement et une amélioration du soutien de ces réseaux de solidarité doivent être mis en place. Par exemple, de nombreux Mandréens ont souhaité s'impliquer grâce à la plate-forme du

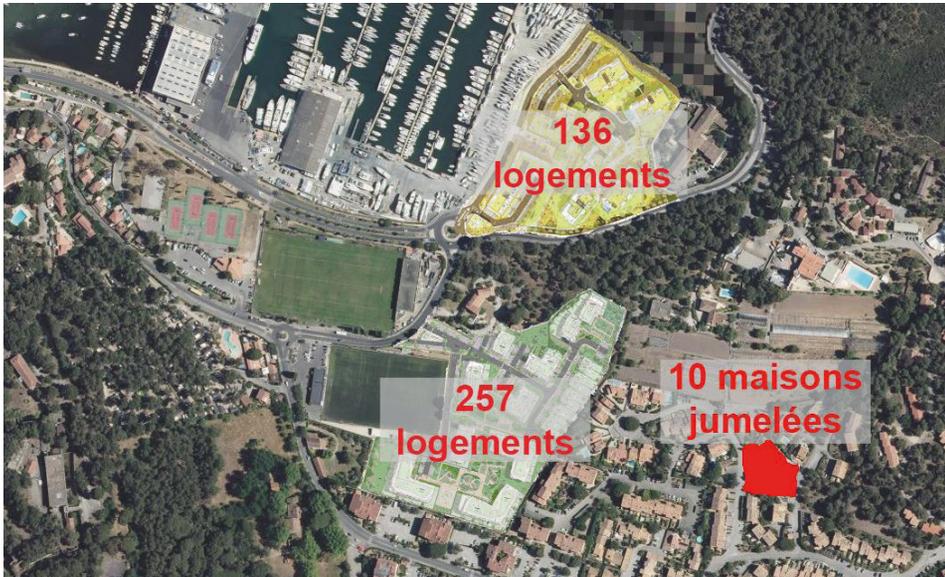
Service Civique Volontaire et n'ont pas été sollicités. Doit-on en déduire qu'il n'y avait pas de besoins ? Nous en doutons.

La participation citoyenne à la vie de la commune doit être renforcée. C'est pourquoi nous soutenons la tenue de réunions de quartiers régulières et la mise en place d'un « budget participatif », comme proposées par les 2 listes lors de la campagne municipale, afin de davantage impliquer les citoyens dans la vie municipale.

Une forte densité qui pose problème

Curieusement, mettant en avant la forte densité de la presqu'île (1 145 hab/km² pour l'ensemble de la presqu'île, soit 2 290 hab/km² sur la partie civile) le maire a promulgué un arrêté plus restrictif que les règles nationales, restreignant ainsi la distance de sortie autorisée à 200m autour de nos domiciles

au lieu de 1 km. Cette restriction ayant pour effet contraire de concentrer les populations dans un plus petit espace. Elle a été annulée par le Tribunal. Cette forte densité est effectivement inquiétante pour notre avenir, entre autre du point de vue sanitaire, puisqu'on nous prédit l'apparition probable



de nouvelles pandémies. Si les projets immobiliers démesurés récemment promus et autorisés par la municipalité venaient à être réalisés ils auraient pour conséquence d'augmenter encore plus la densité de notre commune. Ainsi la population du quartier de Pin Rolland augmenterait de près de 1000 habitants supplémentaires. Pour un monde de demain plus raisonnable, nous sommes donc favorable à l'abandon de ces projets immobiliers. En contradiction avec la

justification de la forte densité de la presqu'île, la municipalité a par contre demandé, lors de la phase 1 du déconfinement, l'ouverture d'une seule plage, celle de la minuscule plage du Touring (moins de 300 m²), orientant ainsi potentiellement trop de gens

vers cette seule plage, au lieu d'ouvrir également les plages de la Coudoulière et de Saint Asile, ce qui aurait offert plus d'espace aux Mandréens et donc une meilleure sécurité sanitaire en diminuant la densité des utilisateurs.

Le développement de commerces locaux et d'une production agricole locale

Malgré l'implication forte des commerçants de Saint Mandrier pour permettre l'accès aux biens de première nécessité aux Mandréens, la crise sanitaire a révélé l'insuffisance de commerces locaux pour y parvenir. La disparition progressive des commerces doit être stoppée et l'installation de nouveaux commerces doit être encouragée par une politique volontariste de soutien et de développement des commerces locaux.

Nous soutenons la création d'associations de commerçants au Village et au Pin Rolland permettant de les fédérer et de coordonner la mise en valeur de l'offre locale.

La recherche d'une plus grande autonomie alimentaire est une



des priorités de nombre de territoires pour réduire notre trop grande dépendance aux produits importés, dépendance catastrophique lors de la fermeture des frontières.

Nous disposons de surfaces propices à une culture limitée mais bienvenue :

- l'Hermitage propose quelques produits de saison, mais ne peut suffire à nourrir en nombre les Mandréens.
- les « serres Garrone », avec leurs 2,7ha, pourraient compléter largement les besoins alimentaires de la commune. Nous avons un bel exemple à Fabrégas, chez Bruno, où il est possible d'acheter tous les produits de saison qui sont de plus en plus recherchés. Il faut rendre sa vocation agricole à cet espace, le dernier PLU l'ayant déclassé en ouvrant la voie à sa bétonisation.

- Cavalas : un projet de logement est prévu, alors que nous sommes déjà en surpopulation. Pourquoi ne pas utiliser cette terre et créer des jardins partagés pour les personnes qui souhaiteraient cultiver leurs légumes ?

Dans ce contexte, nous souhaitons une révision du PLU pour sanctuariser les espaces agricoles de la commune et la mise en place d'un soutien aux agriculteurs souhaitant s'installer sur ces terrains, notamment avec la mise en place de circuits courts en liaison avec les commerces locaux.

Le développement de l'offre de transports publics et l'aménagement de pistes cyclables

Pour éviter que la sortie de la crise sanitaire n'aboutisse à l'aggravation de la crise climatique par l'augmentation de l'usage de la voiture, l'ensemble des collectivités revoient leur politique de mobilité et leurs aménagements pour améliorer l'offre de transports publics et de pistes cyclables.

Nous demandons une amélioration de la desserte entre le Village et le Pin Rolland par bus, notamment le dimanche et les jours fériés.

Nous souhaitons également que l'aménagement d'une piste cyclable soit la priorité des prochains mois - en concertation avec TPM, le Conseil Général, la Marine Nationale, le Ministère des Armées et les associations concernées, en particulier celles d'usagers du vélo - avec :

- La demande auprès du Ministère des Armées d'une actualisation de sa position sur le passage d'une piste

cyclable en bord de mer, qui avait déjà été par deux fois refusée en 2006 et 2014.

- En cas de maintien de ce refus, l'évaluation et la réalisation de l'aménagement d'une piste cyclable et piétonne le long de la D18 et sur le haut Lazaret.



La communication en temps de crise

Gilles Vincent a privilégié son compte facebook personnel pour informer la population, alors que seule une infime minorité de Mandréens y est abonnée. Le site de la Mairie a été très peu utilisé et aucune communication n'a été distribuée dans les boîtes à lettres pour informer des décisions de la mairie ainsi que des modifications de décrets. Certaines personnes ont été verbalisées, ne sachant même pas que le périmètre des 200 m avait été instauré. D'autres, plus tard, n'étaient pas au courant que la restriction des 200 m avait été annulée. De même pour les règles concernant les activités autorisées

lors du déconfinement ou de l'accès à l'école pour les enfants des personnes ayant dû reprendre leur emploi. Ceci pose un problème sérieux de communication d'accès à l'information pour les citoyens. Nous pensons qu'elle doit être accessible à tous et la même pour tous.

Comme cela avait été fait lors de l'incendie d'août 2019, nous soutenons par exemple la mise en place d'un système d'alerte SMS et d'appels qui doit être proposé à tous les résidents Mandréens et secondaires.